

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 31 MAI 2011

Personnes présentes:

La municipalité

Mme YOUINOU, Adjointe à l'enfance.

Les parents élus

M. BERUTTO (FCPE)
Mme CHANDELIER (FCPE)
Mme LAGOZNY (PEEP)
M. PIQUE (PEEP)
Mme ROMISCH (FCPE)

Les enseignantes

Mme BALZANO (directrice)
Mme DEBES
Mme LOPEZ
Mme NOEL
Mme SACHET

Les ATSEMs

Mme ALEXANDRE
Mme BORDEAU
Mme CADET
Mme CHAILLAN
Mme PALAZZO

Les absents excusés : Mme MARCHETTO (DDEN), M. MANIFACIER (Adjoint)

1. Points de fonctionnement

Malgré les divers rappels, quelques parents arrivent toujours en retard ou s'attardent dans l'école le matin. La directrice rappelle que l'accueil de 8h20 à 8h40 signifie qu'il faut avoir quitté l'école à 8h40 et non pas y arriver. Dès la rentrée prochaine ces précisions seront ajoutées au règlement scolaire signé en début d'année par les parents et relayées lors des réunions de classes. De plus toute personne arrivant à 8h40 ne pourra plus entrer dans l'école et confiera son enfant à l'ATSEM assurant l'entrée.

L'absence prolongée d'une ATSEM a de nouveau soulevé le problème du remplacement des agents territoriaux. Pour des raisons d'organisation propre à l'école la directrice souhaite savoir à partir de combien de jours ouvrés d'absence le remplacement est envisagé par les services concernés en mairie. Elle rappelle qu'à 30 élèves en moyenne par classe le manque de personnel (ATSEM ou enseignant) est problématique dès le premier jour d'absence.

Mme Chandelier, qui a participé à la visite annuelle en cantine, rapporte que les enfants de maternelle sont sages et mangent dans le calme. Elle félicite les ATSEMs pour ces résultats même si elle souligne quelques points à améliorer (ces points seront précisés lors d'un compte rendu spécifique).

La directrice rappelle que les enfants sont sous sa responsabilité et celle des enseignantes jusqu'à 11h30. Pour répondre à une demande de la mairie et de façon à ne pas pénaliser le service de cantine, elle autorise cependant les ATSEMs à préparer les enfants à compter de 11h20.

2. La rentrée 2010

- La directrice annonce les effectifs prévus pour la rentrée 2011 : 160 élèves (soit 12 de plus qu'actuellement) pour 5 classes. De ce fait les enfants nés en 2008 mais n'ayant pas 3 ans le jour de la rentrée sont actuellement inscrits en liste d'attente.

Pour répondre à la demande de sa hiérarchie la directrice constituera des classes à 29 de moyenne avec les enfants les plus âgés. 10 places seront ainsi conservées jusqu'à la rentrée pour d'éventuelles arrivées d'enfants ayant plus de 3 ans. Ces modalités entraînent qu'à ce jour 15 familles restent concernées par la liste d'attente.

La directrice rappelle quelques consignes essentielles pour la rentrée :

- En cas d'absence de leur enfant le jour de la rentrée les parents doivent contacter le jour même l'école afin de conserver leur inscription.
 - Les parents dont les enfants sont inscrits en liste d'attente doivent fournir à l'école, (à la prérentrée) un courrier certifiant qu'ils sont toujours présents sur Coudoux et qu'ils souhaitent, pour la rentrée 2011, une place pour leur enfant.
- Dans le cas où une ouverture de classe aurait lieu à la rentrée (compte tenu des effectifs actuels) l'organisation de l'ensemble des classes de l'école s'en trouverait modifiée. La directrice informera les parents, en fin d'année scolaire, via le cahier de vie, des changements que cela peut entraîner et des conditions à mettre en place pour une rentrée sereine pour chaque enfant.
 - De même afin d'assurer une place au dortoir pour chaque enfant qui le nécessite, en cas de 6^{ième} classe, il faudra envisager plusieurs solutions (car seulement 50 places seront alors disponibles). La mairie se renseigne pour l'implantation d'un « Algéco » utilisé comme dortoir provisoire.
La directrice, pour sa part, engagera les familles qui le peuvent à faire dormir leur enfant à la maison et à profiter de l'entrée de 15h pour ne pas perdre les activités de l'après-midi.
De plus, compte tenu de ces difficultés, il ne sera plus possible de partager les dortoirs avec le centre aéré, comme cela se fait actuellement.
 - La directrice travaille avec la mairie pour anticiper la mise en place d'une future 6^{ième} classe en commandant le mobilier nécessaire. Pour ne pas alourdir encore les frais engagés, les 1500 euros annuels, accordés à l'école pour le remplacement de chaises et tables, seront réinjectés dans la commande globale. De même la directrice a mis de côté dans cette éventualité une partie du budget

fonctionnement. Cependant elle ne peut garantir que cela sera suffisant. Une rallonge pourra être demandée en début d'année scolaire. Mme Escriva nous affirme que le budget pour cette 6^{ième} classe, entièrement prévu, ne posera aucun problème.

- Mme Escriva nous rappelle, qu'en cas d'une 6^{ième} classe, le recrutement d'une ATSEM est prévu dès la rentrée. La directrice, qui a reçu de nombreuses personnes en stage et lors de remplacements, souhaite être consultée sur le choix de la personne à recruter.
- L'équipe enseignante change à la rentrée. La directrice annonce le départ de Mmes Dotti Carla, Lopez Christine et Noël Clarisse.
- L'équipe des Atsems reste stable. Melle Féraud Valérie réintègre normalement son poste à la rentrée.

3. Les intervenants

Mme Laure Kling-Slimi, intervenante en musique, poursuivra son activité à l'école maternelle.

En cas d'une 6^{ième} classe la directrice souhaiterait une intervention un peu plus importante en terme d'horaire.

4. Les projets

L'équipe enseignante travaille sur la rédaction du futur projet d'école 2011-2013.

En terme de « Fiche Action » :

Le projet de tracé cycliste dans la cour de l'école, pour réglementer la circulation des trottinettes et tricycles lors des récréations, sera de nouveau proposé.

La dernière partie du projet d'habillage du **mur du jardin de l'école par « une mosaïque des saisons »** sera également planifié.

La directrice rappelle que l'accrochage des éléments réalisés par les enfants sur les saisons d'été et d'hiver est prévu le 14 juin et sera l'occasion d'une inauguration. Elle attend des services techniques la confirmation de leurs disponibilités pour ce jour.

4. Travaux et achats

- Un nouveau toboggan, en remplacement du jeu extérieur ôté l'année dernière, semble le plus approprié en terme de sécurité. Mme Escriva nous certifie qu'il sera installé rapidement.
- L'aménagement de la 6^{ième} classe est à effectuer avant la rentrée afin d'être prêt en cas d'ouverture.
- La directrice rappelle que les poteaux du portail de la cour du bas ne sont toujours pas crépis.
- Le carrelage de la bordure des escaliers, le long des terrasses, doit être refait durant l'été.
- La peinture de la classe 3 et du hall, très abîmée, sera également réalisée début août.

5. Hygiène et sécurité.

- En ce qui concerne le nettoyage de l'école par la société ONET un cahier des charges, préparé conjointement par la mairie et l'école, devait être présenté à la société. Pour l'instant la responsable, présente dans l'école, n'en connaît pas la teneur. Mme Escriva nous informe que la réunion avec la société ONET est prévue mi-juin.
- En ce qui concerne le PPMS (Plan Particulier de Mise en sécurité), la directrice attend que la mairie lui fournisse la mallette d'urgence nécessaire à l'exécution de l'exercice PPMS. Hors CE, Mme Youinou informe l'école que la livraison de cette mallette est imminente.
Les parents élus proposent à la municipalité qu'une information concernant ce PPMS soit donnée lors des réunions à destination des parents à la rentrée et que le fascicule du DICRIM soit fourni, à chaque nouvel arrivant sur Coudoux.

6. Festivités de fin d'année

De nombreuses sorties pédagogiques ont déjà été organisées cette année et ont remporté un franc succès auprès des enfants. Cela a été permis grâce à l'existence au sein de l'école de la coopérative scolaire. Les parents élus souhaitent qu'en début d'année quelques exemples d'activités menées l'année précédente grâce à la coopérative soient donnés afin d'expliquer l'importance de cette coopérative.

Autres activités à venir :

- Le 7 juin les élèves de grande section boucleront l'activité vélo par une sortie au stade de Coudoux en compagnie des élèves des Parons impliqués dans le projet d'échanges avec le milieu du handicap. Au programme sont prévus des jeux cyclistes, la remise d'un diplôme personnel par la police municipale et le pique-nique.
- Le 14 juin est programmée l'inauguration des seconde et troisième parties de notre mur de la cour et la pose des mosaïques réalisées par les enfants cette année.
- Le 17 juin sera présenté aux parents un petit spectacle de danses et de chants sur le thème de l'Afrique. Suivra un apéritif clôturant cette année scolaire.

Mme Lagozny nous informe des résultats obtenus par le « vide-grenier » des écoles. Tout confondu (emplacements, ventes diverses et ventes de bureaux d'écolier) la PEEP a récolté 1420 euros au profit des écoles soit, au prorata du nombre d'élèves, 460 euros pour la maternelle. L'école dispose d'une totale liberté dans le choix fait pour utiliser ce don au profit des élèves.

La FCPE rappelle son implication dans la publication de notre prochaine gazette d'école prévue en juin.

Levée de la séance : 20h15. L'apéritif est offert par la mairie.

La directrice remercie tous les participants pour leur implication, tout au long de cette année, au bon fonctionnement de l'école.

Signatures :

Les parents élus

La mairie

la directrice

